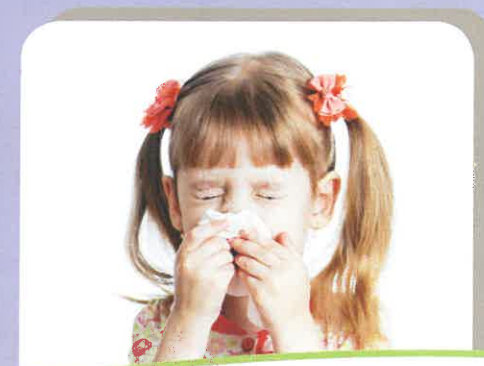




GUIDE DES CONDUITES À TENIR EN CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES

recommandé par le Conseil général



Informations issues des recommandations HCSP
www.hcsp.fr

lozère
LE DÉPARTEMENT




Conduites à tenir en matière d'éviction et d'information aux parents

Les maladies à éviction obligatoire: l'enfant ne peut pas être accueilli.

MALADIES	CONTAMINATION	EVICION	INFORMATION AUX PARENTS
COQUELUCHE ROUGEOLE OREILLONS	Par la salive et les sécrétions respiratoires	Pendant 5 j après le début traitement Pendant 5 j après le début de l'éruption Pendant 9 j à partir du diagnostic	Mise à jour de la vaccination importante
INFECTION A MENINGOCOQUE TUBERCULOSE	Par la salive et les sécrétions respiratoires	Eviction jusqu'à l'obtention du certificat de retour par le médecin	Ces maladies nécessitent souvent une hospitalisation
IMPETIGO GALE GASTRO ENTERITE BACTERIENNE HEPATITE A	Par le contact avec les lésions, les selles, le linge Par la salive et les selles	Pendant 3 j après le début du traitement si lésions étendues Eviction jusqu'à la fin des symptômes	Forte contagion
SCARLATINE ANGINE A STREPTOCOQUE	Par la salive	Pendant 2 j après le début du traitement	

Conduites à tenir en matière d'information aux parents

Les maladies sans éviction : l'accueil de l'enfant est déconseillé en phase aiguë.

MALADIES	CONTAMINATION	INFORMATION AUX PARENTS
ANGINE VIRALE GRIPPE / ROSEOLE BRONCHIOLITE RUBEOLE	Par la salive et les sécrétions respiratoires	→ Attention au tabagisme passif, bien aérer la chambre. → Attention aux femmes enceintes.
VARICELLE	Par les sécrétions respiratoires et le contact avec les lésions	Attention aux femmes enceintes
GASTRO ENTERITE VIRALE	Par la salive et les selles	Forte contagion
HEPATITE B ET C	Par la salive et les selles	
POUX 	Par contact (cheveux, linge...)	Forte contagion. Lavage du linge et de la literie de l'enfant tous les jours jusqu'à la fin de la contamination. Traitement de la chevelure de l'enfant impératif.

• Conduites à tenir

Les conduites générales

- Consultation impérative d'un médecin qui signifiera la marche à suivre
- Pour les pathologies ne nécessitant pas d'éviction, la fréquentation en collectivité est déconseillée en phase aiguë de la maladie.

Les conduites en matière d'hygiène

- Pour toutes les maladies:
 - lavage des mains plusieurs fois par jour
 - lavage des surfaces (jouets, literies...)
 - mouchage avec des mouchoirs en papier jetables
- Pour la gale, l'impétigo et la gastro entérique
 - lavage de tout le linge
 - utilisation de gants jetables



Pour tout
 Service Enfance Famille
 Mission Prévention Santé
 04.66.49.42.11



Conception : CG&A Ampression :
 Crédits photos : Fotofolia - Dmitry Naumov, Marina Lohrbach, Gina Sanders, hariphotography, oksun70, Juri Samsanov

